

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PYRENEES-ORIENTALES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

DCM n°53/2025

Séance Ordinaire du 19 novembre 2025

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : FONT Marie-José

Présents : DARIO Alain, BROSEAU Sylvie, BRUNET François, CRUANAS Pauline, DURAND Christophe, FONT Marie-José, HAMMOUDA Jeannine, PLA Michelle, POMPA Jean-Antoine, ROUSSEAU Charline, SAGUY Françoise, SCHMITT Henri, STEPPE Virginie

Absents excusés : GHIRELLO Jean-Louis, JAMMES Francis

Procuration : GHIRELLO Jean-Louis à HAMMOUDA Jeannine, JAMMES Francis à POMPA Jean-Antoine

Date de la convocation :

12 novembre 2025

**OBJET : CONVENTION D'ACTION D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE
2026 – ASSOCIATION FORCA REAL INSERTION**

Classement issu de la
nomenclature
« ACTES »
8.2.3 insertion

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de renouveler la convention avec l'association « Força Réal Insertion », sise 1 rue de la Poste 66550 CORNEILLA DE LA RIVIERE, SIRET n° 44011881800010 pour l'année 2025.

Monsieur le Maire ajoute que les travaux de débroussaillage, de nettoyage et d'élagage seront confiés à l'association pour un coût TTC estimé à 4500 €.

Monsieur le Maire donne lecture de ladite convention et propose de l'adopter.

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

AUTORISE à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention d'action d'insertion par l'activité économique 2026 – Association « Força Réal Insertion » ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

La secrétaire de séance

Le Maire,

Alain DARIO

